

Pour abrégér le récit des souffrances de ce pauvre malade, qu'il me suffise de dire que, dans l'espace de deux ans, il s'est formé seize plaies depuis le genou jusqu'au bas de la jambe et qu'il en est sorti des os. Le médecin a dit qu'il pensait bien qu'il allait mourir et que ce serait un bonheur pour lui, parceque s'il recouvrait la santé il resterait très infirme.

Cette triste nouvelle nous causa une douleur d'autant plus grande que ce garçon était notre unique enfant. La pensée qu'il serait infirme pour la vie me jetait dans une angoisse profonde.

Dès le commencement de sa maladie nous fîmes des neuvaines en l'honneur de sainte Anne, et dans le mois de mars de la même année nous invoquâmes aussi saint Joseph. Plusieurs personnes s'unirent à nos prières et à nos neuvaines afin d'obtenir pour notre cher enfant une guérison depuis si longtemps désirée. Malgré notre indignité, le bon Dieu a daigné exaucer nos prières et les promesses que nous avons faites à sainte Anne. Nous avons promis de faire chaque année, pendant six ans, un pèlerinage à Ste-Anne de la Pointe-au-Père avec tous les membres de la famille et d'y aller une fois à pied avec le malade si sainte Anne nous accordait la grâce d'une guérison complète.

Depuis le mois d'octobre dernier, notre cher malade est complètement guéri ; les plaies sont parfaitement cicatrisées ; toutes les douleurs ont disparu et on s'aperçoit à peine que notre jeune homme boite.

Je demande à tous ceux qui ont bien voulu s'unir à nos prières de s'unir encore à nous pour remercier la bonne sainte Anne et saint Joseph de la grande grâce que nous avons eu le bonheur d'obtenir par son intercession.

Mille fois merci, ô sainte Anne, pour cette faveur signalée et pour plusieurs autres que nous devons à votre maternelle bonté. Soyés bénie et honorée par toute la terre !

UNE ABONNÉE.